

BREIZ SANTEL

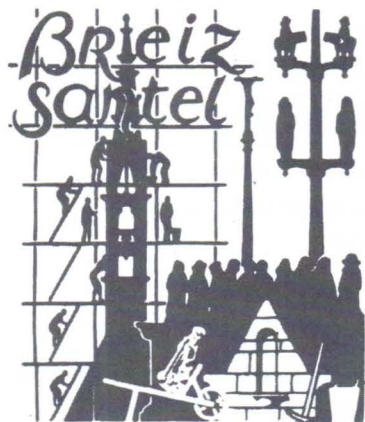


Mouvement pour la protection
des monuments religieux bretons

ÉTÉ 2004 - NUMÉRO 195 - PRIX 1,50 EURO

EN COUVERTURE :

Sainte-Anne d'Auray Statue du XVIII^e siècle.



Association fondée en 1952
et reconnue d'utilité publique

Fondateur Gérard Verdeau (1931-1975)

Présidente Marie-Aimée Bernard

Siège social
20, rue des Vénètes, 56000 Vannes

Correspondance
Secrétariat général Breiz Santel
B.P. 22 - 56260 Larmor-Plage

Bulletin d'information trimestriel
Directeur de la publication
Marie-Aimée Bernard

Conception René Moreau

Commission paritaire n° 59441

Photocomposition - Impression
Atelier d'Impression Lorientais
56600 Lanester

Ce qu'est Breiz Santel...

Appuyé par sa revue, *Breiz Santel*, le mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, humbles croix de chemin, chapelles, fontaines... en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore peu nombreuses mais combien encourageantes (comités de quartier, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-mêmes ; ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura pleinement d'action efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du « Tro Breiz ». Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant. Qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour la « beauté sacrée de la Bretagne ».

SAINTE ANNE

*Je commence par vous, car vous êtes l'aïeule
Vers qui s'en vient l'enfant, quand son cœur est amer ;
La Bretagne le sait : elle est votre filleule.
Je commence par vous qui êtes la grand-mère.*

*Ce pays est à vous, de Dol à La Brière,
De la pointe du Raz aux confins de Vitré ;
Votre nom est brodé sur toutes nos bannières.
Ce pays est à vous : nous vous l'avons montré.*

*Car vous êtes pour nous l'ultime Duchesse Anne,
Celle qui nous entend lorsqu'on crie au secours,
Qu'on soit sur le Mené ou la mer Océane,
Car vous êtes pour le suprême secours.*

*Les souhaits les plus fous, en vagues déferlantes,
Ont, des siècles durant, monté vers votre autel,
De La Palud, là-bas, jusqu'au pays de Nantes.
Les souhaits les plus fous vous assiègent au Ciel.*

*Quand nous serons au bout de cette longue route,
Pèlerins harassés, redoutant un accueil,
Que nous vaudraient pourtant nos folies et nos doutes,
Quand nous serons au bout, soyez là sur le seuil.*

*Avec Dimanche, enfin, jour de foi, jour de liesse,
Sainte Anne, obtenez-moi d'être un homme nouveau,
Et de rouler la pierre en sortant du tombeau.
Que la Résurrection soit mon don de sagesse !*

Janvier 1980

PÈRE JEAN LE CORGUILLÉ.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BREIZ SANTEL

*à Kervignac en Morbihan
le 24 avril 2004*

Les participants à l'Assemblée générale 2004.





Lors de l'assemblée générale,
le bureau de Breiz Santel et le Maire de Kervignac, M. Le Ludec, 2^e à gauche.

Compte-rendu de Hervé Dupouy

Breiz Santel avait donné rendez-vous à ses adhérents, le samedi 24 avril, pour son Assemblée générale de 2004, à Kervignac.

Un car a été affrété pour offrir aux Morbihannais la possibilité de se rendre plus facilement au lieu de rendez-vous. Il a pris en charge à Larmor, puis à Lorient une vingtaine de personnes.

A 11 heures 15, la réunion a débuté dans l'école primaire privée de Kervignac. Le lecteur trouvera dans les pages de cette revue le compte-rendu des travaux et chantiers présentés par la présidente, Mme Bernard, aidée par M. Léo Goas, architecte de Breiz Santel, architecte du patrimoine reconnu en Bretagne, et par le vice-président M. François Naourès, délégué de Breiz Santel, pour les Côtes-d'Armor. Le compte-rendu financier de l'année 2003 a été présenté par M. Le Grogneac, trésorier de l'association.

M. le maire de Kervignac est venu, en cours de séance, remercier Breiz Santel pour son travail à la chapelle Saint-Laurent et, en particulier la présidente et l'architecte, car ce monument, pratiquement rasé par les pelleteuses en 1972, semblait irrécupérable. Il a également profité de son temps de parole pour souligner l'attachement de la municipalité de Kervignac à son patrimoine, en particulier religieux, car d'autres chapelles de la commune ont été

ou seront restaurées, ainsi que des fontaines. La municipalité a dépensé pour la chapelle de Saint-Laurent une somme d'environ 60 000 euros.

Vers midi et demi, à l'issue de la réunion, le car a conduit les participants à l'auberge de Kernours, où un apéritif et un excellent repas ont été servis aux convives. Comme de coutume le repas se passa dans une ambiance cordiale et animée. Vers 14 heures, le car s'est dirigé vers la chapelle Saint-Laurent et la visite a débuté, sous la conduite de M. Léo Goas.

A l'Ouest, du côté gauche du porche, une pierre phallique rappelle les rites pré-chrétiens, ainsi qu'une pierre druidique située à la limite du chœur et du transept Nord. Ce lieu servait donc de culte aux Celtes, avant sa consécration à l'Église de Dieu. On trouvera dans le numéro précédent de Breiz Santel le détail de la restauration de la chapelle Saint-Laurent, expliquée par l'architecte de Breiz Santel. Celui-ci a repris, devant l'auditoire, ses déductions quant à la datation des différentes parties de l'édifice. Fenêtres du XII^e ou XIII^e siècle, ne pouvant se confondre avec une autre du XV^e au gothique flamboyant. La charpente récupérée, en grande partie à Saint-Tugdual de Plœmeur, ne présente pas d'engoulements, elle est donc antérieure au XVI^e siècle, etc. Ce travail de restauration est remarquable, car comme l'a souligné M. Goas, il ne restait plus qu'un tas de cailloux d'environ cinquante centimètres au-dessus du sol,

Visite de la chapelle Saint-Laurent à Kervignac.



quand l'Association de la chapelle Saint-Laurent lui a demandé s'il était possible de la ressortir de terre, il y a une quinzaine d'années. Aujourd'hui, en voyant les murs, les fenêtres, la charpente et la couverture d'ardoises, on ne peut imaginer ce qu'il a fallu de patience, de travail et de persévérance aux bénévoles et à l'architecte pour mener à bien ce projet. Il ne reste plus que les portes et les vitraux à mettre et à finir le dallage de la nef.

Ensuite, vers 16 heures, le groupe d'adhérents au nombre d'une quarantaine de personnes, s'est dirigé vers la chapelle de Locmaria, en Nostang, pour y admirer les restes de fresques. Cette chapelle bretonne dédiée à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, est relativement petite. Extérieurement et intérieurement, ses murs sont chaulés, à l'exception du chœur et des transepts, qui présentent des restes de fresques, plutôt de peintures murales, maintenues par de la caséine sur leur support. Trois couleurs sont utilisées, le jaune, le rouge et le noir.

Dans le transept Nord une danse macabre du XIV^e siècle a été redécouverte sous le badigeon. Au chevet, des draperies remontent au XVII^e siècle et sont de couleur pourpre. A la limite entre le transept Sud et le chœur, des représentations de faux marbre en rouge et noir et, dans le transept Sud, des motifs géométriques en ocre. Cette chapelle est exceptionnelle en Bretagne par ses peintures murales. Elle l'est également par sa charpente qui ne présente pas d'engoulements mais plutôt des boudins chanfreinés et des lambris d'origine, plantés de clous de fer forgé, pour maintenir les lattes de châtaignier.

Après la visite de la chapelle de Locmaria, toujours commentée par M. Goas, le car a regagné Lorient et Larmor vers 18 heures. C'était une belle journée de printemps, pendant laquelle le soleil était également au rendez-vous.

Notre architecte, Léo Goas, commente les travaux de restauration de la chapelle.





La chapelle de Locmaria à Nostang.

Rapport moral de la présidente, Mme Bernard

Cela fait déjà un an que nous nous retrouvions à Rostrenen en Côtes-d'Armor pour l'assemblée générale 2003 de Breiz Santel.

Cette année nous avons choisi de rester en Morbihan et il nous a semblé opportun d'organiser notre rendez-vous annuel à Kervignac, compte-tenu de la mise hors d'eau de la chapelle Saint-Laurent, après dix ans de travaux. Remarquablement présentée par notre architecte Léo Goas dans notre dernière revue, sa visite sera commentée par lui cet après-midi, de même que celle de la chapelle de Locmaria dans la commune voisine de Nostang.

Aussi je tiens à remercier M. Le Ludec, maire de Kervignac d'avoir mis à notre disposition cette salle dans laquelle nous sommes et d'avoir accepté de présider cette assemblée générale 2004.

Merci aussi à vous tous qui vous êtes déplacés pour venir nous rejoindre. Votre fidélité à notre mouvement nous touche beaucoup et est pour nous un précieux encouragement.

Plusieurs de nos amis n'ont pas pu se joindre à nous aujourd'hui et nous ont exprimé leurs regrets et envoyé leur pouvoir, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils portent à notre action.

Nous avons reçu les excuses de M. Christian Bonnet, du Frère Rustuel, visiteur des Frères Jean-Baptiste de la Salle, du Père Castel dont nous avons le feu vert pour utiliser pour notre revue, les articles parus dans son ouvrage « Croix et calvaires en Bretagne ».

Se sont manifestés encore Mme Le Port, présidente des Amis de la chapelle des Sept-Saints à Erdeven, Mme Blanchet de Saint-Brieuc, désolée que sa santé ne lui permette pas de nous rejoindre, et Mme Dupont-Tingaut, conseillère régionale. Reçu aussi une longue lettre de Mme Scordia de sa lointaine Lorraine, dont je vous lis quelques passages qui expriment bien le souci qui est aussi le nôtre de ne pas faire, ni laisser faire n'importe quoi, quand il s'agit de la restauration de notre patrimoine religieux :

Comment ne pas croire au miracle et à la Sainte Providence, quand on découvre le dernier bulletin de Breiz Santel, avec le compte-rendu du travail effectué à Kervignac. Là est l'apothéose de ce que notre association peut accomplir au chevet du patrimoine breton.

Et nous le devons à Léo Goas, puriste, perfectionniste, doué, amoureux des pierres sacrées et de la Bretagne, l'architecte qui rend Breiz Santel crédible là où autrefois, on nous traitait de haut, souvent à juste raison - quand nous étions livrés à nous-mêmes et qu'il fallait bien avancer dans l'à peu près, nous laissant insatisfaits et même, ça m'est arrivé, franchement désespérés, devant certains résultats.

J'ai détaillé avec passion le travail, les dessins et les photos de Léo Goas. Il est l'héritier de nos bâtisseurs de cathédrales. A ce point où il est arrivé, il faut qu'il transmette cette science, et je ne crois pas que les études d'archi, à l'heure actuelle, aillent aussi loin dans l'analyse et les déductions.

Ce problème de transmission du Savoir, se pose de plus en plus dans tous les beaux métiers traditionnels.

Tous les « manuels » ont ce souci, en discutant entre eux, mais ils n'ont pas la possibilité de sensibiliser, d'alerter, face à la dégradation accélérée dans les Écoles techniques. Je vous en parle parce que mon plus jeune fils, tourneur sur bois, lauréat de plusieurs concours nationaux, est de ceux que ce problème attriste. Au Japon, on y est bien plus sensible. L'Europe est-elle un si vieux pays qu'elle est incapable d'un sursaut, alors que nos jeunes générations tournent en rond, sans but, sans idéal ?

La France si riche en patrimoine, devrait être un creuset.

Rappelons que Mme Scordia a beaucoup travaillé sur les chapelles et les fontaines en Morbihan.

On lui doit en particulier la mise en valeur remarquable de la fontaine Saint-Fiacre en Faouët.

Nos dernières revues ont été très appréciées, en particulier celle de décembre 2003 qui nous a été demandée par plusieurs personnes, intéressées par l'article du Père Castel sur « Les croix panneau et croix lanterne ».

Quant à la dernière qui vient de paraître, elle a enthousiasmé ceux de nos lecteurs qui ont eu l'occasion de nous écrire à propos de l'assemblée générale. Il est vrai qu'elle est particulièrement intéressante. C'est un document exceptionnel sur la reconstruction d'une chapelle. Toutes nos félicitations à Léo Goas pour ce beau document.

Toujours à propos de la revue, il nous a fallu nous adapter à la nouvelle réglementation des services postaux. Nous ne satisfaisons pas aux exigences de cet organisme.

Il faudrait éditer quatre revues par an en laissant un laps de temps équivalent entre chacune, ce qui nous semble difficile.

Nous devons donc désormais les expédier sous enveloppe et nous ne bénéficions plus du tarif du service précédent.

Notre trésorier vous en dira plus tout à l'heure.

Dans le cadre de la régionalisation, la Région Bretagne a souhaité faire l'inventaire de son patrimoine bâti et, pour la première fois, il était question aussi du patrimoine religieux. Nous avons donc participé, Pierre Le Grogne, Léo Goas et moi-même à une audition au Conseil Économique et Social à Rennes, en mars dernier.

L'occasion nous était enfin donnée de faire sentir l'importance du patrimoine religieux en Bretagne et l'intérêt que lui portent désormais de très nombreuses communes et associations, conscientes non seulement de la valeur architecturale de leurs monuments, chapelles, fontaines, calvaires et croix, mais aussi du supplément d'âme qu'ils apportent dans un monde matérialisé et qui manque de repères.

Un courrier de M. Yves Morvan, président du Conseil Économique et Social nous a remerciés de la grande qualité de nos exposés... qui seront utiles pour la suite de nos travaux, a-t-il ajouté.

La même demande nous a été formulée par l'Institut Régional du Patrimoine et cette fois, c'est mon fils Michel Bernard, architecte en région parisienne, fortement investi dans Breiz Santel dont il est adhérent, qui nous a représentés.

Le compte-rendu de cette intervention ne nous est pas encore parvenu. Voici maintenant le rapport de nos activités.

Élections au Conseil d'Administration de Breiz Santel

Mme Marie-Alix de Pengillyl était seule sortante et se représentait.

M. Giquello a donné sa démission et M. Michel Bernard a proposé sa candidature qui est acceptée, moins une abstention.



EN FINISTÈRE

A Scrignac.

La chapelle Saint-Corentin-Trénivel. Pour permettre à cette chapelle dont la maçonnerie est terminée de recevoir sa couverture et aider l'Association, Breiz Santel a fait à cette dernière un don de trois mille euros et proposé un prêt de six mille euros remboursable sur cinq ans.

A Lannilis.

A la chapelle Saint-Yves du Bergot, l'appel d'offres est en cours. L'ouverture des plis aura lieu en mai.

Toutes nos félicitations à Mlle Caraës, sans la ténacité de laquelle le projet de restauration de cette chapelle serait tombé à l'eau.

A Motreff.

A la chapelle Sainte-Brigitte, Léo Goas est maître d'œuvre par contrat avec la Mairie et l'Association.

Les enduits en terre sont réalisés pour un tiers.

Le drainage, les remplages et les meneaux des fenêtres Est, le seront ce printemps.

Le dallage est pris en charge par l'Association. On attend les subventions pour les portes et les vitraux qui seront simples.

A Plogastel Saint-Germain.

A la chapelle Saint-Honoré, le porche Sud et sa porte sont debout.

Les murs Nord et Sud sont remontés. Les colonnes aussi et sont en cours de jointoiement.

On envisage la pose des huit arcades de la nef après l'été.

Cette remarquable restauration est le fruit du travail régulier et soutenu d'une solide équipe de bénévoles, conseillée et dirigée par notre architecte.

A Guimaec.

Pour la chapelle de Christ, le permis de construire est accordé. L'appel d'offres est en cours.

A Landunvez.

A la chapelle Saint-Samson, on attend les subventions pour commencer les travaux.

EN COTES-D'ARMOR

A Trébrivan.

A la chapelle Sainte-Anne, les subventions obtenues étant de soixante pour cent des travaux, il faudrait relancer l'appel d'offres avant l'été.

Ci-contre en haut :

La chapelle Saint-Yves du Bergot à Lannilis, en Finistère.

En bas :

La chapelle Saint-Samson à Landunvez, en Finistère.



A Lannion.

A la chapelle Saint-Marc, la maçonnerie pourrait être terminée sous peu.

A Plélauff.

A la chapelle Saint-Hervé, grâce à l'équipe dynamique de bénévoles passionnés par cette chapelle, conseillée et aidée par Léo Goas, la façade Ouest est désormais debout et on va attaquer le pignon Ouest.

A Bonen.

A la chapelle de Locmaria, le président M. Jégouic souhaite un contrat avec la mairie avant l'étude de la flèche par Léo Goas.

A Fréhel.

A la chapelle du Vieux-Bourg, la deuxième tranche de travaux concerne le lambris mural du chœur que Léo Goas a pris en charge, le président M. Pimor, n'ayant pas trouvé de menuisier compétent.

A Plounevez-Quintin.

Pour la chapelle de Kerhir, l'appel d'offres est lancé. A la demande de Mme le Maire, qui fait de gros efforts pour le patrimoine de sa commune, Breiz Santel a accepté de faire un don de quinze mille euros pour sauver cette belle chapelle.

A Plévin.

A la chapelle Sainte-Anne, les travaux avancent. La charpente est réparée, la couverture posée, la réfection des vitraux et des portes est en cours.

A noter que c'est dans l'église de Plévin et non dans la chapelle Sainte-Anne, que se trouvent les restes du Père Maunoir.

A Langoerat.

A la chapelle de Kermoroch, au cours d'une réunion en mairie avec l'association locale, Breiz Santel a proposé de guider le chantier qui consisterait à mettre une charpente et la couverture sur la chapelle.

Un inconvénient, la maçonnerie serait trop faible. Une aide de quinze pour cent du Conseil général serait possible.

A Lanvellec.

La chapelle Saint-Loup étant propriété privée, celle-ci continue de se dégrader.

EN ILLE-ET-VILAINE

A La Bouexière.

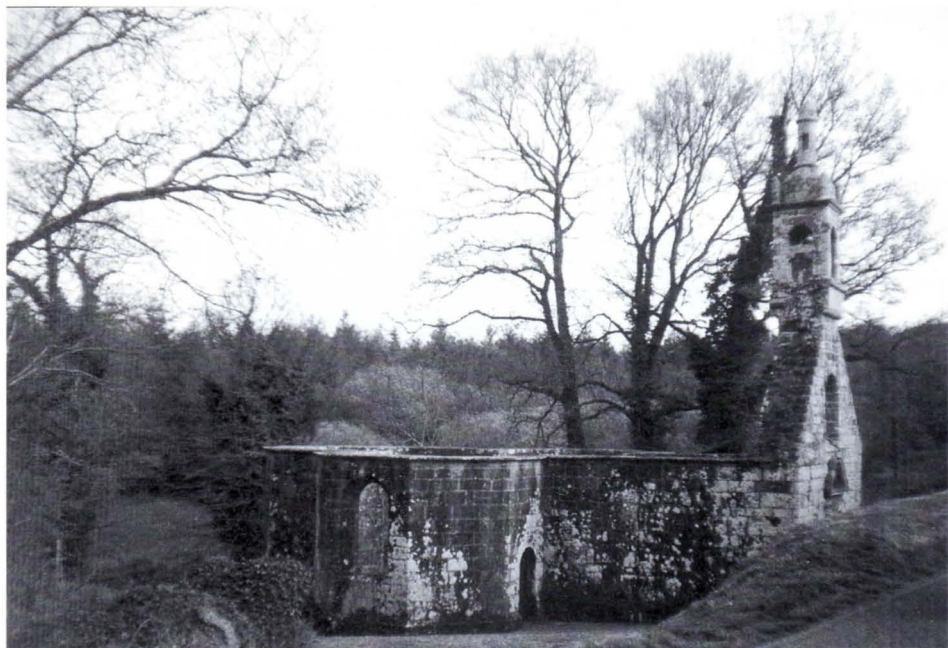
Pour la chapelle de Chevré, nous n'avons plus de nouvelles.

Ci-contre en haut :

La chapelle du Vieux-Bourg à Fréhel, en Côtes-d'Armor.

En bas :

La chapelle Sainte-Anne à Trébrivan, en Côtes-d'Armor.



EN MORBIHAN

A Kervignac.

A la chapelle Saint-Laurent que nous verrons cet après-midi, le dallage du transept est terminé et celui de la nef est commencé.

Les portes sont en cours d'exécution et les vitraux en étude.

A Surzur.

A Notre-Dame-de-Recouvrance, un second concert a eu lieu en mars dernier, organisé par une association dynamique.

Un appel d'offres est lancé pour la maçonnerie et la charpente.

La restauration des vitraux est prise en charge par l'association.

A Pluvigner.

A la chapelle de la Trinité, la réfection de la couverture, prise charge par la Commune et l'Association, aura lieu fin mai, début juin.

A Lanvéneq.

A la chapelle de la Trinité, malgré les efforts de l'association pour débloquer la situation, Mme le maire refuse toujours l'autorisation de mettre un toit sur la chapelle, alors que la commune n'aurait eu comme frais que l'avance de la TVA.

A Saint-Jean-La-Poterie.

A la chapelle Saint-Jean-des-Marais, un projet de reconstruction de la tour a été présenté par notre architecte, à la municipalité qui réfléchit, à la suite à donner à cette mise en valeur du site.

A Ménéac.

A la chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, après bien des vicissitudes, l'association de cette chapelle peut envisager la remise en état de la maçonnerie, de la charpente et de la couverture pour la mise hors d'eau.

Reste la sauvegarde de son ravissant retable.

Nous nous sommes aussi déplacés pour des conseils :

A Questembert.

Pour la chapelle Notre-Dame-des-Neiges et celle de Sainte-Suzanne.

A Cléguérec.

Pour la chapelle Saint-François.

A Saint-Congard.

Pour la chapelle de Fovenno, dédiée à Sainte Agathe.

Ces deux dernières chapelles sont dans un piteux état.

Le rapport moral et la rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Ci-contre en haut :

La chapelle de La Trinité à Lanvéneq, en Morbihan.

En bas :

La chapelle Notre-Dame des Neiges à Questembert, en Morbihan.

BILAN DE L'EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2003

présenté par Pierre Le Grogneq, trésorier de Breiz Santel

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations des membres	5 636,24	Frais de déplacements	11 102,27
Dons des adhérents	3 608,52	Frais de bureau, courrier, téléphone	1 599,15
Subventions des collectivités	2 022,22	Assemblée générale	1 218,00
Revenus des valeurs mobilières	4 847,26	Honoraires de l'architecte	1 525,00
Assemblée générale	1 204,00	Assurances et impôts	2 461,45
Diverses recettes	142,55	Impression de la revue	5 646,76
Total	17 460,79	Divers	832,63
		Total	24 387,26

D'où un solde négatif de 6 926,47 euros

L'Association a consenti un don de 1750 euros, pour la chapelle de la Trinité au Moustoir, en Pluvigner ; un don de 2000 euros, pour la chapelle Saint-Patern, à Meslan ; et un prêt de 6000 euros pour la chapelle Saint-Corentin, à Trinivel.

Ce bilan appelle de la part du trésorier, Pierre Le Grogneq, quelques observations :

En ce qui concerne les recettes. Celles-ci sont en nette régression par rapport aux années antérieures. Les cotisations de nos adhérents ont chuté de vingt deux pour cent et les dons de vingt neuf pour cent.

Quant aux subventions des collectivités, seul le Conseil général des Côtes-d'Armor a répondu à notre demande et quelques communes, Loudéac, Saint-Thélo, Saint-Caradec, en Côtes-d'Armor.

En ce qui concerne les dépenses. Vous avez pu être surpris du chiffre important des frais de déplacement, il s'agit du règlement en 2003 des frais de déplacements dûs à notre architecte Léo Goas pour l'année 2002. Le montant des autres dépenses a peu varié eu égard aux années précédentes.

Les coqs sur nos clochers



Le coq était déjà connu dans les mythologies hellénique, hindoue, japonaise et également en bien d'autres pays de l'Extrême-Orient où on lui faisait jouer un rôle spécialement flatteur dû à son allure générale. Ainsi, son port de crête lui conférait une apparence de fierté, un aspect mandarinal, celui de ses ergots lui apportait cette vertu de courage, en raison de son comportement au combat, essentiellement dans les régions où ceux-ci sont particulièrement prisés. Enfin, on lui témoignait beaucoup de confiance en raison de sa précision à annoncer le jour.

Dans les traditions nordiques, le coq est retenu comme étant un symbole de vigilance guerrière, où il est présenté surveillant l'horizon sur les hautes branches d'un frêne pour prévenir les dieux. Notre bon vieux « coq gaulois » dans tout cela ?

Amis, quand vos regards se porteront sur le coq de vos clochers, ne songez pas un instant que ce noble gallinacé a pu être une réminiscence de l'époque qui termina l'ère précédente, il y a près de 2000 ans. Sa dénomination de « Gaulois » ne fut que le fruit d'une erreur, d'un double sens du mot « Gallus » issu des romains, qui veut dire à la fois coq et Gaule. Cette appellation, symboliquement parlant, n'a donc aucune valeur traditionnelle. Par ailleurs, si Rabelais, pour sa part, se plut à mentionner que le coq de nos sanctuaires tirait sa légende des anciens maîtres maçons, qu'au Moyen-Age on nommait justement les coqs, en réalité ce fier volatile, qui existe aussi sur les édifices religieux

à l'étranger, met en singulier relief son quadruple symbolisme : l'intelligence, la vigilance, la lumière et la résurrection. Ce n'est certes pas, même si cela a facilité les choses, son allure physique qui l'a prédisposé à poser comme girouette.

Vers 400 à 450 avant Jésus-Christ, l'auteur du livre de Job dans l'Ancien Testament n'avait pas hésité jadis à le citer dans le premier discours de Yahvé. Ainsi dit-on « qui a mis dans l'ibis la sagesse et donné au coq l'intelligence ». Rappelons qu'autrefois au Proche-Orient, on attribuait à ces deux oiseaux des facultés de prévision. L'ibis annonçait les crues du Nil, le coq annonce le jour et, selon certaines croyances populaires, la pluie.

Pour les chrétiens, le coq sur nos clochers, fait-il penser aux trois reniement de l'apôtre Pierre après l'arrestation du Christ préludant sa passion et sa crucifixion ? Probablement dans la mesure où il peut nous aider à mieux percevoir notre propre faiblesse humaine, et peut-être nos lâchetés envers autrui.

Puisqu'il annonce, comme on a vu, le jour qui succède à la nuit, sa position aux cimes de nos églises semble surtout évoquer la suprématie du spirituel. Il force alors l'attention de l'âme dans les ténèbres de la nuit qui s'efface, les premières clartés de l'Esprit, même si c'est quelquefois à contre-courant des idées du monde.

Comme le Messie, il annonce la résurrection après la mort, la vie éternelle. Sur plusieurs cercueils de chrétiens dans les catacombes, un coq y figure, et du reste aussi, sur un grand retable au musée de Cluny sculpté à l'époque de la Renaissance. Ce monument présente, précisément sur le thème de la résurrection, un coq chantant et bat-

tant des ailes au-dessus de la représentation d'un tombeau. On devrait mieux comprendre maintenant le miracle de Saint Josse, comme le raconte son légendaire, devant son coq tué par un aigle aux puissantes serres, mais qu'il foudroya aussitôt avant de ressusciter son « fidèle réveille-matin ». Ne pourrait-on pas y déceler en plus ici, cette lutte permanente de l'Esprit de la lumière et du bien, victorieux finalement des ténèbres et des forces démoniaques...

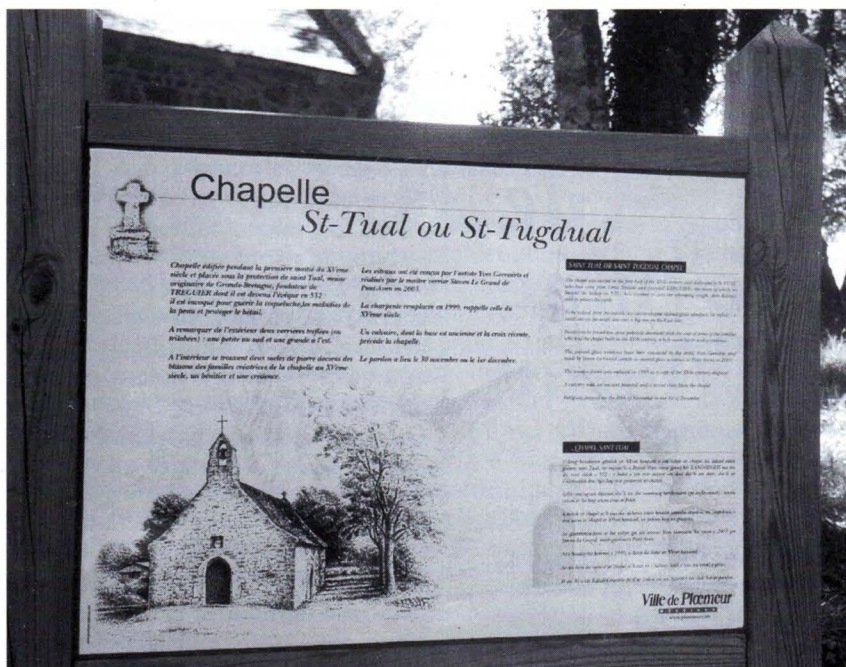
Quoi qu'il en soit, tous ces coqs haut-perchés accomplissent scrupuleusement leur mission. Sans doute aujourd'hui, les cocoricos demeurent-ils trop souvent inaudibles aux oreilles d'une humanité devenue sourde au spirituel, et de ce fait, qui ne sait plus regarder vers le haut, ni même au-delà d'un ciel bleu...

Sans doute alors à leur tour, deviennent-ils superbement indifférents à cette ruche en désordre qui s'ébroue sous eux et qui suce toutes les provisions. Mais, malgré le peu d'attention qu'on porte à leur égard, ils n'en continuent pas moins leur travail en solitaire pour le haut... Jusqu'à nous faire méditer les paroles du Christ que Saint Jean rapporte dans son Évangile. « Vous, vous êtes d'en bas, moi je suis d'en haut. « Vous, vous êtes de ce monde, moi je ne suis pas de ce monde ».

Cependant, avec quelle persévérance s'escriment-il toujours à borner tous les jeux du vent se forlongeant, parfois violemment, parmi les toits des cités et ceux des villages. C'est bien là leur destinée singulière, toujours face aux bourrasques, toujours face à l'adversité, leur vigilance est légendaire.

Jean LEROY.

*Extrait de la revue « Signes de Croix »
n° 68, juillet 2002.*



Panneau signalétique
de la chapelle Saint-Tual à Plœmeur, en Morbihan.

Une heureuse initiative

La commune de Plœmeur en Morbihan a cinq chapelles, toutes en bon état.

Chacune de ces chapelles a une histoire. Aussi une signalétique la faisant connaître a-t-elle été mise en place par le service environnement de la ville, à la demande des « Amis des chapelles ».

Il y a donc désormais un panneau réalisé avec un cadre en bois, à proximité de chaque édifice.

Les panneaux ont été soigneusement rédigés d'après des documents d'archives et des renseignements donnés

par les Amis des chapelles. C'est ainsi que j'apprends que la chapelle dédiée à Notre-Dame est une ancienne conserverie qui fut mise à la disposition des pêcheurs pour être ensuite donnée au diocèse en 1920.

Nous savons que cette même initiative a été prise dans d'autres communes et on ne peut que souhaiter voir ainsi porter à la connaissance des gens du pays et des visiteurs - on pense à « l'Art dans les chapelles » - la raison d'être de ces édifices si attachants que sont nos chapelles bretonnes.

Les reliques de Sainte-Anne d'Auray

Les reliques sont de vrais trésors. L'Église, par les garanties qu'elle exige avant de les exposer à la vénération des fidèles, par les honneurs liturgiques qu'elle leur rend elle-même, par la législation minutieuse qui en protège la conservation, montre le prix qu'elle y attache.

Du reste le culte qu'elle leur rend n'est qu'une des manières d'honorer le Saint auquel elles ont appartenu et, à cause de cela, en supposant même que sa vigilance ait été trompée dans une question où son infaillibilité n'est pas en jeu, la dévotion des fidèles ne s'égare jamais, car à travers l'objet matériel qui l'éveilla, elle va comme à son objet véritable et certain jusqu'au Saint en personne.

La basilique de Sainte-Anne d'Auray possède plusieurs reliques de la Sainte qu'on y vénère. La plus anciennement acquise est celle donnée par le roi Louis XIII.

Cette relique se trouvait dans la chapelle du roi à Saint-Germain-en-Laye. Elle venait de Constantinople. Le légat du pape, Simon, qui occupait le siège

patriarcal au temps de l'empire latin, et qui avait à ce titre la libre disposition des nombreuses reliques conservées dans cette ville, l'avait donnée à un des Croisés, Geoffroy du Soleil, en 1232.

Elle passa plus tard à l'abbaye de Voisin à Orléans, et fut remise par l'abbesse de ce monastère à son cousin Henri de Loménie, prince de Mortagne, lequel en fit don lui-même à Louis XIII, à une époque où le nom de Sainte Anne était particulièrement en honneur à la cour.

Quand le Ciel eut enfin donné à Louis XIII et à Anne d'Autriche l'héritier depuis longtemps attendu, le Père Séraphin, très connu à la cour et l'un des fondateurs du couvent de Sainte-Anne, crut pouvoir, au milieu de la joie universelle demander cette précieuse relique qui serait pour le pèlerinage naissant un témoignage visible de la protection royale. Le roi acquiesça à sa demande.

Les formalités que l'on observa à cette occasion montre bien le souci qu'a l'Église d'écarter toute erreur et toute fraude quand il s'agit du transfert des reliques. Pendant que le roi invitait personnellement l'évêque de Vannes, le prieur de Sainte-Anne et le sénéchal d'Auray à recevoir la relique « avec la décence requise », il la confiait, le 19 février 1639, à deux grands officiers de la cour, le duc de Rohan-Montbazon et le comte de Nogent, avec charge de la remettre au Père Séraphin.

La remise eut lieu le 24 février, et il en fut dressé procès-verbal officiel. Le Père Séraphin à son tour voulut que le prince de Mortagne vint reconnaître, devant les notaires du roi au Chatelet de Paris, que c'était bien la relique qu'il avait offerte au roi et qu'il avait reçue

lui-même de l'abbaye de Voisin. Le prince fit la déclaration, et produisit l'acte du patriarche Simon qui garantissait la provenance de la relique.

Le voyage fut un véritable triomphe, depuis Paris jusqu'à Sainte-Anne. En remettant entre les mains de l'évêque de Vannes le don royal, le Père Séraphin dût certifier lui-même par serment que c'était bien là authentiquement le dépôt qu'il avait mission d'apporter.

Ainsi, mis en possession du précieux trésor, l'évêque déclara « cet ossement cy présent être une vraie relique de Sainte Anne », et il permit « cette relique être exposée en vénération dans l'église des Carmes près d'Auray ».

Dès lors, pendant un siècle et demi, la relique sainte fut portée en procession, conformément aux statuts de la confrérie royale, et vénérée par les pèlerins de même que l'image miraculeuse.

Pendant la Révolution, l'argenterie de la chapelle fut confisquée. L'orfèvre qui accompagnait les commissaires du gouvernement dans leur tournée fiscale en 1792, ayant pris le reliquaire, le brisa pour en examiner la valeur, et laissa tomber, comme une chose négligeable, l'ossement qu'il contenait.

La scène se passait devant des témoins, tels que Salomon Le Labousse, François Marin, François Jacob et Pierre Le Boulaire. Pour eux, il n'y avait point le moindre doute, le reliquaire qu'on venait de rompre devant eux, ils le reconnurent sans hésitation. Ils l'avaient toujours vu porter en procession et ils avaient lu souvent cette inscription « relique de Sainte Anne donnée par Louis XIII », Le Boulaire ramassa donc la relique en présence de ses compagnons et la garda jusqu'en juin 1794.

A cette époque, il la remit au Père Jean Thomas, ancien carme du couvent et ancien sacristain de la chapelle, qui était resté caché dans le pays. L'année suivante, en avril 1975, celui-ci réunit les témoins de la profanation et leur demanda s'il reconnaissait bien dans cet ossement la relique ramassée par Le Boulaire. Tous répondirent affirmativement. Un procès-verbal de constat fut dressé et la relique fut enfermée dans un cœur en argent.

Extrait de « Histoire d'un village »,
par J. Buléon et E. Le Garrec

Sainte-Anne d'Auray.
Pèlerins montant à genoux la Scala Sancta.



COURRIER DES LECTEURS

En nous adressant leur cotisation et en faisant allusion à la revue de Breiz Santel, les « Amis de la chapelle de Christ » à Guimaëc, en Finistère, nous écrivent.

« Nous vous remercions pour les articles intéressants que nous y trouvons ».

Le Frère Rustuel de Saint-Avé en Morbihan.

« Je tiens à vous dire mon émerveillement devant le travail réalisé par Breiz Santel pour sauver notre patrimoine religieux local. Bravo ! »

J. de l'Estourbeillon.

« Nos félicitations et nos remerciements pour le travail de restauration que vous faites et votre belle revue. »

Mme Irène Huy Tan Phan.

En nous envoyant son adhésion et son pouvoir pour l'assemblée générale ajoute. « En vous remerciant pour votre dévouement et votre amour des vieilles pierres bretonnes et aussi pour la grande tenue de votre bulletin. »

Marie-Françoise et Claude-René Baillé, Chatou nous écrivent.

« Puisque l'occasion nous en est donnée, nous tenons à vous dire tout l'intérêt que nous avons porté au bulletin, numéro 190, de Breiz Santel, notamment pour les explications des choix effectués quant aux dessins et couleurs ornant les vitraux de Notre-Dame-de-Gornevec ainsi que pour le symbolisme des scènes. Nos félicitations, également pour la qualité des couleurs des photos illustrant merveilleusement le texte. »

A l'attention de nos adhérents

Un certain nombre de nos adhérents ont reçu avec le dernier numéro de la revue « Breiz Santel » un rappel pour le règlement de la cotisation de l'année 2004, alors qu'ils l'avaient acquittée dès le début de l'année.

Nous sommes désolés pour cette regrettable erreur, indépendante de notre volonté. Et les prions de bien vouloir nous en excuser.

D'autre part, plusieurs exemplaires de cette même revue postés en avril dernier nous ont été retournés par les services de la Poste avec la mention « n'habite plus à l'adresse indiquée ». De ce fait, les destinataires se sont vu privés de ce numéro, ce que nous regrettons.

Afin d'éviter de telles erreurs, nous invitons nos adhérents à nous signaler leur changement d'adresse le cas échéant.

Nous les remercions de leur compréhension.

L'équipe de diffusion.

Adhérez à Breiz Santel...

Vous êtes attaché au patrimoine breton, Breiz Santel, mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, œuvre pour la sauvegarde des monuments en péril.

Apportez-nous votre soutien, faites connaître notre association auprès de vos amis pour qu'ils deviennent de nouveaux adhérents.

Vos dons nous permettront de faire de grandes choses et de concourir à la renaissance de monuments oubliés.

Les nouvelles adhésions **et le renouvellement des cotisations pour 2004**

sont à adresser
au trésorier de Breiz Santel, B.P. 22, 56260 Larmor-Plage
C.C.P. 153685 H Nantes

Recopiez tous les renseignements ci-dessous permettant votre identification :

Membre adhérent, à partir de 20 Euros.

Membre bienfaiteur et association, à partir de 30 Euros.

Nom et prénom _____ Profession _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____

adhère à l'association Breiz Santel pour l'année 2004.

an qualité de _____

Ci-joint un don de la somme de _____
par chèque à l'ordre de **Breiz Santel.**

Breiz Santel, association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons qui peuvent atteindre 5 pour cent de votre base d'imposition. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire votre don de votre revenu imposable.

Participez à la rédaction de notre bulletin !

Amis qui lisez ce bulletin, nous souhaitons qu'il reflète davantage la vie du mouvement !

Racontez-nous comment l'on a, chez vous, sauvé ceci, nettoyé cela... Ne dites pas « c'est trop mince », tout est intéressant.

Vous pouvez aider plus...

DÉDUCTION FISCALE

Depuis le 1^{er} août selon la loi 2003-709, parue au Journal Officiel du 2 août 2003 qui modifie les articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Vous pouvez désormais déduire 60 pour cent, au lieu de 50 pour cent de votre don du montant de vos impôts, dans la limite de 20 pour cent au lieu de 10 pour cent de votre revenu imposable.

Vous pouvez donc aider plus, sans que cela vous coûte davantage. Merci pour votre soutien si précieux.

